



17<sup>ième</sup>  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

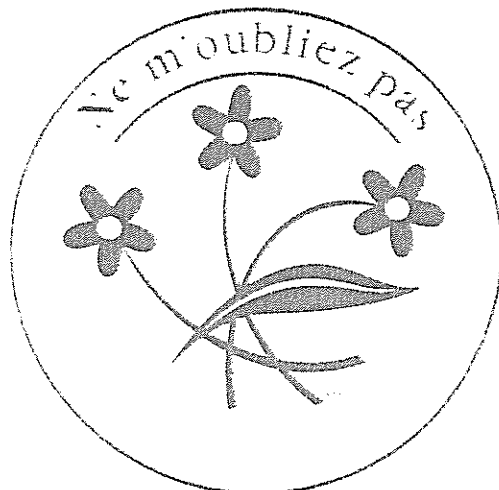


*Société Alzheimer*  
BAS-SAINT-LAURENT

114, avenue Saint-Jérôme  
Matane (Québec) G4W 3A2  
Tél. : (418) 562-2144  
Sans frais : 1 877 446 2144  
Télééc. : (418) 562-7449

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Denis Bond, président  
Lise Marquis, vice-présidente  
Céline Lefrançois, secrétaire  
Hugo Pelletier, trésorier  
Marie Element, administratrice  
Suzanne Larrivée, administratrice  
Claude Gardner, administratrice



## BUREAU RÉGIONAL

Directrice : Josée-Lisa LeFrançois  
Coordonnatrice - Maison J. A. Desjardins : Lucie St-Gelais  
Adjointe administrative : Jeannette Fournier  
Conseillère aux familles : France St-Louis

## POINTS DE SERVICES

Madame Louise Thériault  
MRC du KRTB  
8, rue Joly, 6ème étage, bureau 1  
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 3H2  
Tél. : (418) 862-3448



Madame Line Parent  
MRC Rimouski / Mitis  
135, des Gouverneurs, local 021  
Rimouski (Québec) G5L 7R2  
Tél. : (418) 724-7204, ext. 5618



Madame Élyse Caron  
MRC Matapédia  
123, rue Desbiens, local 307  
Amqui (Québec) G5J 3P9  
Tél. : (418) 629-6200, ext. 6726



# Société Alzheimer

BAS-SAINT-LAURENT

Le 28 mai 2012

**Territoire desservi :**

MRC Les Basques

MRC Kamouraska

MRC Matane

MRC La Matapédia

MRC La Mitis

MRC Rimouski-Neigette

MRC Rivière-du-Loup

MRC Témiscouata

---

Avis de convocation  
à l'assemblée générale annuelle

---

Madame,  
Monsieur,

Vous êtes convoquéE à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra mardi, le 5 juin 2012, à 19 h, à la Légion canadienne (entrée sur la rue Saint-Jérôme), située au 114, avenue Saint-Jérôme, à Matane.

Je vous propose l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance par le président, monsieur Denis Bond;
2. Nomination d'un(e) secrétaire de l'assemblée;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 16<sup>ième</sup> assemblée générale annuelle du 14 juin 2011;
5. Présentation du rapport financier 2011-2012;
6. Présentation du rapport annuel :
  - 6.1 Mot du président;
  - 6.2 Rapport des activités;
7. Nomination d'un vérificateur comptable;
8. Ajout aux règlements généraux de la Société : les réunions extraordinaires;
9. Élections de 4 membres au conseil d'administration;
10. Questions diverses;
11. Clôture de la séance.

Votre participation serait très appréciée et nous serons heureux de vous accueillir.

Le président,



DB/jf

Denis Bond





**Procès-verbal de la 16<sup>ième</sup> assemblée générale annuelle de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, tenue le 14 juin 2011, à 19 h à la Légion canadienne, 114 avenue Saint-Jérôme, Matane, Québec, G4W 3A2.**

**1. Ouverture de la séance par le président, monsieur Denis Bond**

À 19 h, le président ouvre l'assemblée générale annuelle. Il souhaite la bienvenue à tous et à toutes et en profite pour présenter les membres du conseil d'administration.

**2. Nomination d'une secrétaire de l'assemblée**

Sur proposition de madame Lise Marquis, madame Josée-Lisa LeFrançois accepte d'agir comme secrétaire pour cette assemblée.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Monsieur Denis Bond fait la lecture du projet d'ordre du jour. Le point 8 est retiré puisqu'il s'agit d'une erreur d'impression. Sur proposition de madame Marie Element, l'ordre du jour est adopté.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 15<sup>ième</sup> assemblée générale annuelle du 28 juin 2010**

Madame Josée-Lisa LeFrançois procède à la lecture du procès-verbal du 28 juin 2010. Une petite correction est apportée puisqu'on retrouve deux fois le point 10. Autrement, le compte-rendu se révélant conforme, son adoption est proposée par madame Anne Tremblay, appuyée par madame Lise Marquis.

**5. Présentation du rapport financier 2010-2011**

Monsieur Martin Simard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers au 31 mars 2011. Le document ayant été remis à chaque participant avant la rencontre, il fait la lecture du rapport des vérificateurs. Il en profite pour expliquer les quelques changements qui ont été effectués dans la livraison du rapport, notamment au chapitre de l'argent récolté lors de la Marche de la mémoire et qui doit figurer indépendamment des autres revenus de la Société. Il rappelle également les différents volets de la surveillance exercée, amplifiés et rendus nécessaires en regard de la conformité maintenant imposée au sein des institutions financières. Il explique aussi les montants qui diffèrent de l'année dernière, en plus ou en moins. Le rapport révèle une gestion saine tant du côté du bureau régional que de la Maison J. Arthur Desjardins.

Sur proposition de madame Andrée Dionne, secondée par monsieur Hugo Pelletier, les états financiers et le rapport sont approuvés à l'unanimité.

## **6. Présentation du rapport annuel :**

### **6.1 Mot du président**

Monsieur Denis Bond fait la lecture du mot du président. Il fait état de la dispense de services à travers le Bas-Saint-Laurent et du travail fait par le conseil d'administration qui s'est réuni huit fois au cours de la dernière année. Il évoque aussi l'importance de surveiller les finances de la Société dans un souci de pérennité de l'organisme. Il évoque la gestion de la Maison J. Arthur Desjardins, la Marche de la mémoire 2010 et le colloque de l'automne dernier à Rimouski et termine en remerciant tous les employés de même que les bénévoles.

### **6.2 Rapport des activités**

Pour la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, la directrice, madame Josée-Lisa LeFrançois rappelle la mission et les mandats dévolus à l'organisme en plus de définir la structure de la Société à travers le Bas-Saint-Laurent et donner un tableau d'ensemble de toutes les activités et services effectués au cours de la dernière année sur le territoire. Elle mentionne la participation de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent au Carrefour de soutien aux aidants ainsi qu'à la table du Comité Maltraitance. Elle explique les formes de répit développés en partenariat avec d'autres instances et financés en partie avec les revenus de la Marche de la mémoire.

Pour l'année à venir, un effort particulier sera mis sur la formation avec des ateliers diversifiés s'adressant à différentes catégories, intervenants, préposés, familles et bénévoles. Enfin, cette année marque le renouvellement du certificat de conformité de la Maison J. Arthur Desjardins, une démarche en voie d'être complétée. Elle termine en adressant des remerciements à tous les employés, collègues, le conseil d'administration, les bénévoles ainsi que tous les membres et donateurs qui supportent la cause.

Coordonnatrice de la Maison J. Arthur Desjardins, madame Lucie St-Gelais fait part de ses impressions après un an. Elle parle d'une année de changements, à commencer par son nouveau poste, mais aussi l'arrivée et le départ de résidentes. Des stagiaires ont continué à graviter autour de la Maison et des résidentes afin d'acquérir une certaine expérience terrain auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Des gens de l'externe ont pu bénéficier de l'accompagnement d'intervenantes et de la fréquentation d'autres personnes en participant à des activités stimulantes offertes au Centre de jour de la Maison. Les dames de l'AFÉAS se sont d'ailleurs montrées encore très généreuses de leur temps et sont venues visiter les dames pour des moments privilégiés et fort appréciés. Au terme de cette première année dans ses nouvelles fonctions, madame St-Gelais adresse ces remerciements au personnel de la Maison, au bureau régional et à la Fondation Paul-Pineault pour le support apporté.

Sur proposition de madame Anne Tremblay, secondée par madame Suzanne Larrivée, le rapport annuel des activités est accepté à l'unanimité.

## **7. Nomination d'un vérificateur comptable**

Monsieur Hugo Pelletier propose que la firme Raymond Chabot Grant Thornton soit reconduite pour effectuer la vérification comptable pour 2011-2012. La proposition est appuyée par madame Yolande Cloutier. Monsieur Martin Simard accepte au nom de la firme comptable.

## **8. Élections de 3 membres au conseil d'administration**

Madame Marthe Simard accepte d'être présidente d'élection après qu'une proposition de madame Lise Marquis soit émise et secondée par madame Marie Element.

Les administrateurs ayant terminé leur mandat de 2 ans sont mesdames Andrée Dionne, Céline Lefrançois et monsieur Hugo Pelletier.

Madame Marthe Simard reçoit les mises en candidature.

- Madame Céline Lefrançois, proposée par Lise Marquis, appuyée par Marie Element.
- Monsieur Hugo Pelletier, proposé par Andrée Dionne, appuyé par Marie Element.
- Pour ce qui est du troisième poste, madame Andrée Dionne ayant annoncé son retrait et aucun candidat ne s'étant manifesté, l'assemblée mandate le conseil d'administration de faire les démarches nécessaires afin de trouver un administrateur pour combler le siège vacant.

Comme il n'y a pas d'autres mises en candidature, la fermeture est proposée par madame Myriam Richard, secondée par madame Marie Element. Madame Céline Lefrançois ayant exprimé par lettre son désir de prendre un autre mandat à titre d'administratrice, madame Marthe Simard demande au seul nommé présent s'il accepte de demeurer membre du Conseil d'administration. Monsieur Hugo Pelletier accepte. Ils sont déclarés élus par madame Marthe Simard et des félicitations leur sont adressées.

## **9. Questions diverses**

Il n'y a pas de questions soulevées par l'assemblée.

Monsieur Denis Bond profite du moment pour annoncer le départ de madame Anne Tremblay à titre de directrice de la Maison J. Arthur Desjardins. Madame Tremblay demeurera cependant formatrice et consultante pour la Société. Des remerciements lui sont adressés et une gerbe de fleurs lui est remise.

#### **10. Clôture de la séance**

Madame Andrée Dionne propose la clôture de la séance à 19 h 50.

---

Josée-Lisa LeFrançois, secrétaire

---

Denis Bond, président



**Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent**

**États financiers  
au 31 mars 2012**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers	
Produits et charges	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Bilan	7
Notes complémentaires	8 - 14





## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

**Raymond Chabot Grant Thornton**  
S.E.N.C.R.L.  
305, rue de la Gare  
Case postale 305  
Matane (Quebec) G4W 3N2

Téléphone : 418 562-0203  
Télecopieur : 418 562-9411  
[www.rcgt.com](http://www.rcgt.com)

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, qui comprennent le bilan au 31 mars 2012 et les états des produits et charges, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

#### **Fondement de l'opinion avec réserve**

L'organisme tire des revenus d'apports dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits par rapport aux charges, de l'actif et des actifs nets.

#### **Opinion avec réserve**

À notre avis, à l'exception de l'incidence du problème décrit dans le paragraphe «Fondement de l'opinion avec réserve», les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent au 31 mars 2012 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

1

*Raymond Charlot Grand-Thorval, SÉNÉCR*

Matane

Le 5 juin 2012

## Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

### Produits et charges

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012		2011
	Société d'Alzheimer	Maison J. Arthur Desjardins	Total
	\$	\$	\$
<b>Produits</b>			
Subventions du Gouvernement du Québec	146 833	224 818	371 651
Dons de particuliers et d'organismes et cotisations	19 411	5 309	24 720
Revenus d'hébergement		143 099	143 099
Marche de la mémoire	89 918		89 918
Intérêts gagnés	1 672	873	2 545
Autres revenus	1 431	5 170	6 601
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations		9 796	9 796
	<b>259 265</b>	<b>389 065</b>	<b>648 330</b>
<b>Charges</b>			
Salaires et charges sociales	135 843	310 539	446 382
Formation et perfectionnement	510	1 677	2 187
Assurances	1 821	8 039	9 860
Charges locatives	8 400		8 400
Fournitures de bureau et impression	10 385	2 938	13 323
Télécommunications	3 843	819	4 662
Taxes et permis		2 558	2 558
Énergie		8 196	8 196
Honoraires professionnels	4 205	2 365	6 570
Nourriture, soins médicaux et autres		28 261	28 261
Frais de déplacement et représentation	5 895	241	6 136
Entretien et réparations	444	2 831	3 275
Journal et promotion	1 177		1 177
Cotisations	9 882	563	10 445
Activités de financement	38 620		38 620
Intérêts et frais de banque	648	258	906
Intérêts sur la dette à long terme	236		236
Amortissement du bâtiment		5 333	5 333
Amortissement du mobilier	823	5 455	6 278
Amortissement du matériel informatique	777	160	937
Amortissement du système téléphonique	330		330
	<b>223 839</b>	<b>380 233</b>	<b>604 072</b>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<b>35 426</b>	<b>8 832</b>	<b>44 258</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent**  
**Évolution des actifs nets**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	2012		2011	
	Non affectés - Société d'Alzheimer	Non affectés - Maison J. Arthur Desjardins	Affectés d'origine interne - Marche de la mémoire	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	62 699	90 087	115 362	268 148
Excédent des produits par rapport aux charges	35 426	8 832		44 258
Affectation d'origine interne	(23 848)		23 848	
Solde à la fin	74 277	98 919	139 210	312 406
				268 148

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent**
**Flux de trésorerie**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2012

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits par rapport aux charges	44 258	26 599
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	12 878	12 860
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(9 796)	(10 534)
Variations d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés de fonctionnement (note 3)	<u>(6 258)</u>	<u>14 673</u>
Rentrées nettes de fonds	<u>41 082</u>	<u>43 598</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Immobilisations	(9 146)	
Emprunt à long terme	8 899	
Remboursements d'emprunt	<u>(343)</u>	
Sorties nettes de fonds	<u>(590)</u>	
<b>Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>40 492</b>	<b>43 598</b>
Encaisse et dépôts à terme au début	<u>271 065</u>	<u>227 467</u>
Encaisse et dépôts à terme à la fin	<u><u>311 557</u></u>	<u><u>271 065</u></u>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
Encaisse	20 181	19 594
Dépôts à terme	<u>291 376</u>	<u>251 471</u>
	<u><u>311 557</u></u>	<u><u>271 065</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

## Bilan

au 31 mars 2012

	2012	2011
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	20 181	19 594
Dépôts à terme, 0,75 % (0,5 % à 0,75 % en 2011), échéant en mai 2012	291 376	251 471
Débiteurs (note 4)	17 438	9 126
Frais payés d'avance	8 612	8 609
	<u>337 607</u>	<u>288 800</u>
Immobilisations (note 5)	181 344	185 076
	<u>518 951</u>	<u>473 876</u>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	31 886	29 829
Versements sur la dette à long terme	1 466	
	<u>33 352</u>	<u>29 829</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	166 103	175 899
Dette à long terme (note 8)	7 090	
	<u>206 545</u>	<u>205 728</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
Non affectés	173 196	152 786
Affectés d'origine interne - Marche de la mémoire	139 210	115 362
	<u>312 406</u>	<u>268 148</u>
	<u>518 951</u>	<u>473 876</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur



## **Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent**

### **Notes complémentaires**

au 31 mars 2012

---

#### **1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif d'informer la population sur la maladie d'Alzheimer et d'aider les familles. L'organisme offre un service d'hébergement et des activités de jour. Il est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

##### **Base de présentation**

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

##### **Estimations comptables**

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### **Actifs et passifs financiers**

L'organisme a choisi d'appliquer les recommandations du chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés relativement à la présentation et aux informations à fournir afférentes aux instruments financiers.

Lors de la comptabilisation initiale, tous les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés à leur juste valeur, à l'exception des actifs et des passifs financiers qui découlent de certaines opérations entre apparentés. Les coûts de transaction liés aux actifs financiers disponibles à la vente, aux placements détenus jusqu'à leur échéance augmentent la valeur comptable des actifs financiers afférents. Les achats ou les cessions d'actifs financiers avec délai normalisé de livraison sont comptabilisés à la date de transaction.

Par la suite, les actifs et les passifs financiers sont évalués et comptabilisés comme il est décrit ci-après.

L'encaisse est classée comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Elle est évaluée à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état des produits et charges.

Les comptes clients, subventions à recevoir et intérêts courus à recevoir sont classés comme prêts et créances. Les comptes clients, subventions à recevoir et intérêts courus à recevoir sont évalués au coût après amortissement, lequel correspond généralement au montant comptabilisé initialement moins toute provision pour créances douteuses.

## **Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent**

### **Notes complémentaires**

au 31 mars 2012

---

#### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Les dépôts à terme sont classés comme actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, incluant toute dépréciation.

L'emprunt bancaire, les comptes fournisseurs et charges à payer et les salaires à payer sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### **Constatation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

La société constate les loyers de base selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté à titre de loyers à recevoir au bilan.

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus d'intérêts sont comptabilisés d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

Les autres produits sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- La livraison a eu lieu et les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### **Apports reçus sous forme de fournitures et de services**

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

#### **Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

## Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

### Notes complémentaires

au 31 mars 2012

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

##### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Bâtiment	25 ans
Mobilier et système téléphonique	10 ans
Matériel informatique	5 ans

##### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

#### 3 - VARIATIONS D'ÉLÉMENTS DU FONDS DE ROULEMENT ET DES APPORTS REPORTÉS DE FONCTIONNEMENT

Les variations d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés de fonctionnement se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Débiteurs	(8 312)	19 771
Frais payés d'avance	(3)	(412)
Créditeurs	<u>2 057</u>	<u>(4 686)</u>
	<u>(6 258)</u>	<u>14 673</u>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Intérêts versés	236	

**Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent****Notes complémentaires**au 31 mars 2012

---

**11 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS, ET RISQUES FINANCIERS****Objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers**

L'organisme est exposé à divers risques financiers qui résultent à la fois de ses opérations et de ses activités d'investissement. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de l'organisme.

L'organisme ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

**Risques financiers**

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé ainsi que les politiques en matière de gestion des risques financiers sont détaillés ci-après :

*Risque de crédit*

En règle générale, la valeur comptable au bilan des actifs financiers de l'organisme exposés au risque de crédit, après déduction des provisions applicables pour pertes, représente le montant maximum du risque de crédit auquel l'organisme est exposé.

## – Comptes clients :

Le risque de crédit de l'organisme provient principalement des comptes clients. L'organisme n'exige pas de garantie de ses clients. De plus, le solde des comptes clients est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de l'organisme aux créances douteuses n'est pas importante.

*Risque de taux d'intérêt*

L'emprunt bancaire porte intérêt à un taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

L'organisme a contracté un effet à payer qui portent intérêt à un taux fixe. Par conséquent, l'organisme limite son exposition au risque de taux d'intérêt.

Les autres actifs et passifs financiers de l'organisme ne présentent aucun risque de taux d'intérêt étant donné qu'ils ne portent pas intérêt ou qu'ils portent intérêt à taux fixe.

*Risque de liquidité*

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme dispose de sources de financement sous la forme d'emprunts bancaires de montant autorisé suffisant. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour rencontrer ses obligations.

**Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent**  
**Notes complémentaires**  
au 31 mars 2012

---

***12 - POLITIQUE ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL***

En matière de gestion du capital, les objectifs de l'organisme sont les suivants :

- préserver la capacité de l'organisme de poursuivre ses activités;
- rencontrer ses obligations financières.

L'organisme gère son capital en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sous-jacents.

Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, l'organisme peut être amené à modifier les dépenses prévues pour la réalisation de certaines de ses activités.

L'organisme n'est pas soumis, en vertu de règles extérieures, à des exigences concernant son capital.



*Société Alzheimer*  
BAS-SAINT-LAURENT







# Message du président

Nous voilà déjà au terme d'une autre année d'activités de la Société Alzheimer. Guidée par son mandat principal, la Société a poursuivi ses services axés prioritairement sur l'information et la formation.

Nous sommes persuadés qu'un maximum de connaissances acquises sur la maladie d'Alzheimer permet de mieux la comprendre et d'en alléger les souffrances des personnes atteintes et de leurs proches aidants. Et c'est le désir et la volonté de tous les membres du conseil d'administration de répondre aux demandes et aux besoins des familles touchées par la maladie d'Alzheimer.

Par ailleurs, les administrateurs d'un organisme comme le nôtre sont les responsables d'une saine administration et les décideurs du bon déroulement des opérations régulières. La présentation du rapport et du bilan financier offre au public l'occasion idéale de prendre connaissance du vécu de l'année.

En outre, à la Maison J. Arthur Desjardins, notre belle résidence d'hébergement, tout est mis en œuvre pour assurer le bien-être de nos résidents. Un taux d'occupation de 100 % démontre la nécessité d'avoir une telle maison.

Que ce soit à notre bureau principal, à nos trois points de services ou à la Maison Desjardins, nous devons féliciter l'ensemble du personnel pour son professionnalisme.

Justement cette année, dans le but de soutenir la qualité et l'efficacité de nos services, nous avons procédé à la révision des tâches des employées. Également, nous sommes confiants que l'évaluation des tâches va contribuer à des fonctions de meilleure qualité.

À l'agenda des rencontres, nous avons placé huit réunions ordinaires du conseil et sept au comité exécutif.

Par contre, la Marche de la mémoire, pour une sixième fois, fait toujours partie de nos projets et les rencontres préparatoires vont bon train pour cette activité du 27 mai 2012. Chacun met l'épaule à la roue pour en faire une autre réussite.

Maintenant, pour terminer, les remerciements sont nécessaires. Ils s'adressent à tous ceux et celles qui travaillent et se dévouent à cette cause commune qu'est l'Alzheimer. Je lève mon chapeau à chacune des employées, à chaque bénévole sans oublier les gens de la Fondation Paul-Pineault. Un grand merci!

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Bond', written in a cursive style.

Denis Bond



## Mot de la directrice

Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

La Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent est fière de vous présenter son bilan de la dernière année. Dans l'offre et la prestation de services, nous nous sommes collés aux orientations édictées dans le plan d'action 2011-2012, soit :

- de développer et augmenter le volet central de notre mission : la formation et l'information;
- d'accroître notre support aux familles dans l'accompagnement et la défense des droits des personnes atteintes;
- d'élargir et renforcer l'expertise et les compétences de nos ressources humaines en lien avec la philosophie et l'approche de notre mouvement;
- et poursuivre et accentuer notre soutien à la recherche biomédicale et psychosociale.

Pour ce faire, nous avons mis en place des partenariats avec d'autres acteurs oeuvrant au service des proches aidants et des familles qui vivent en contexte de la maladie d'Alzheimer. Des rencontres ont eu lieu pour échanger sur les enjeux et les moyens à se donner afin de mettre en place une structure accueillante pour venir en aide aux personnes concernées. Notre présence à la table régionale de l'APPUI BSL, notre participation dans différents projets de répit et accompagnement dans la Matapédia, les Basques, Rivière-du-Loup et le Témiscouata ainsi que nos activités de répit/stimulation pour les secteurs de Matane, Rimouski et la Mitis nous positionnent d'ores et déjà pour améliorer le service que nous pouvons donner à la population bas-laurentienne et viennent consolider nos ambitions de développement dans un futur rapproché.

La Marche de la mémoire 2011 a été couronnée d'un succès record avec 81 242 \$ amassés sur le territoire, la participation de 432 marcheurs et la contribution non négligeable de 196 marcheurs élités engagés à recueillir 200 \$ et plus en commandites dans leur entourage respectif. De ce montant, 10 % a été accordé pour soutenir la recherche et le reste demeure dédié dans chacune des MRC participantes pour financer des services de répit/accompagnement dans diverses formes. Notre journal Le Réconfort a été publié deux fois au cours de l'année dernière et nous avons créé une page Facebook pour livrer de l'information pertinente aux internautes en plus de notre site web.

La Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent siège aussi à différentes tables dont la Table des aînés, le comité contre la maltraitance faite aux aînés en plus de représenter la région à la Fédération québécoise des Sociétés Alzheimer. Nos responsables de points de services s'investissent également dans leur milieu afin de représenter la Société et travailler en collaboration avec les intervenants et les ressources de leur territoire.

D'ailleurs, nous comptons sur un programme à être bientôt développé dans les groupes de médecine familiale afin d'agir comme maillon important dans la chaîne de support et de services qui sera dédiée aux personnes et familles impactées par la maladie d'Alzheimer, le projet Phare.

Au chapitre des chiffres et de la reddition de comptes, en plus du bilan financier, il nous importe de vous faire connaître l'étendue de nos services et des gens rejoints par ceux-ci. Comme vous pourrez le lire de façon détaillée dans le rapport annuel, laissez-moi vous transmettre ces quelques données : écoute téléphonique, 951. Consultations au bureau, 140. Visites à domicile, 492. Remise de documentation, 232. Groupes de soutien et cafés-rencontres, 25 pour un total de 77 participants. Personnes formées lors de nos ateliers, 137. Conférences et séances publiques, 34 pour 841 participants. Journaux distribués, 1567. Visites web, 3 961. Bénévoles, 152 qui ont effectué 2 636 heures de bénévolat.

Ces chiffres sont soutenus par une petite poignée d'employées efficaces et dévouées dont je salue le travail et la passion pour la cause. Merci à nos responsables de points de services, Louise Thériault, Line Parent et Élyse Caron. Merci à notre formatrice en chef, Anne Tremblay. Merci à notre conseillère aux familles, France St-Louis. Merci à Lucie St-Gelais, coordonnatrice de la Maison J. Arthur Desjardins et toute son équipe d'intervenantes qui font la différence dans la vie des résidents et de leur famille. Et merci à mon indispensable adjointe, Jeannette Fournier.

Enfin, je veux souligner la contribution et le travail effectués par la Fondation Paul-Pineault, sa présidente, Madame Denise Gentil et son personnel. Je remercie aussi pour leur support tous les donateurs ainsi que nos précieux bénévoles, dont le conseil d'administration. Les défis demeurent toujours grands et c'est à petits pas et tous ensemble que nous réussirons à atteindre nos objectifs et bien assumer nos mandats.

Josée-Lisa LeFrançois, directrice  
Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

# 2011 - 2012 en images...



Assemblée générale annuelle—14 juin 2011



Noël à la Maison J. Arthur Desjardins



Croisière-bénéfice, Rimouski



Marche de la mémoire 2011



Conférence de presse Marche de la Mémoire 2011



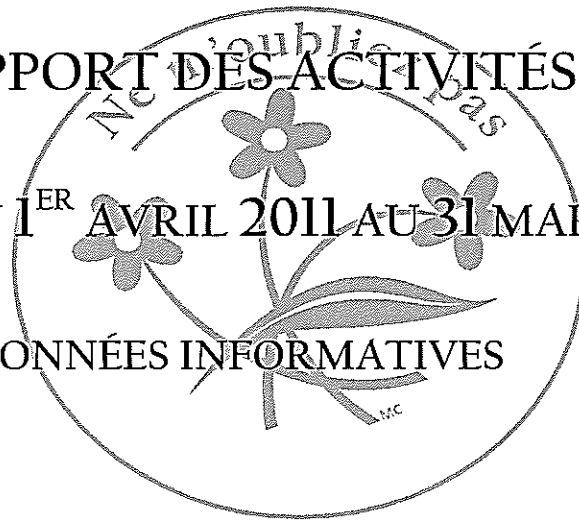
L'équipe de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent



# RAPPORT DES ACTIVITÉS

PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2011 AU 31 MARS 2012

DONNÉES INFORMATIVES



## *Société Alzheimer*

BAS-SAIN-T-LAURENT

POINT DE SERVICES DU KRTB  
POINT DE SERVICES RIMOUSKI / MITIS  
POINT DE SERVICES DE LA MATAPÉDIA

DERNIÈRE MISE À JOUR : 1<sup>ER</sup> AVRIL 2012  
FICHIER : RAPACT-2011-12 BUREAU RÉGIONAL.DOC





---

---

## I. SERVICES D'INFORMATION ET DE SOUTIEN

### 1.1 Écoute téléphonique

- nombre d'appels téléphoniques (interventions) 855

### 1.2 Consultations au bureau / dans vos locaux

- nombre de personnes rencontrées 120

- nombre de rencontres 134

Décrire types de services donnés :

*KRTB : Information sur la maladie d'Alzheimer, documentation et soutien.*

*Rimouski-Mitis : Répît, soutien, documentation et information.*

*Matapédia : Information, écoute, remise de documentation.*

### 1.3 Visites à domicile

- nombre de personnes visitées 55

- nombre de rencontres 173

Décrire types de services :

*KRTB : Information, documentation et façon d'agir à certain comportement.*

*Rimouski-Mitis : Répît, information et bracelet Sécu-Retour.*

*Matapédia : Information, écoute, remise de documentation, stimulation  
mentale, motricité.*

### 1.3 Demandes particulières

- nombre total d'interventions 11

#### 1.4 Centre de documentation

- nombre d'envoi de documentation	<u>198</u>
- nombre de prêts de vidéocassettes et de livres	<u>6</u>

#### 1.5 Nombre de visites sur le site web (s'il y a lieu)

- nombre total de visites	<u>n/a</u>
---------------------------	------------

---

---

## 2. GROUPES D'ENTRAIDE

2.1 Groupes de soutien : groupe « fermé » constitué de 8 à 15 aidantes ou aidants se rencontrant pendant une période prédéterminée afin d'explorer diverses thématiques en lien avec la maladie d'Alzheimer, développer un réseau d'entraide et obtenir le soutien nécessaire pour faire face à la maladie.

Nombre de personnes rejointes :	<u>14</u>
Nombre de rencontres durant l'année :	<u>16</u>

2.2 Cafés-rencontres : Réunions périodiques afin de permettre aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer d'échanger avec une personne-ressource et d'autres personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou d'autres déficits cognitifs.

Nombre de cafés-rencontres :	<u>4</u>
Nombre de personnes rejointes :	<u>32</u>

\*\*\*

---

---

### 3. ACTIVITÉS DE FORMATION DANS VOTRE MRC

Clientèles rejointes par ces ateliers

	Nb participant(e)s
3.1 Aidantes, aidants, entourage de la personne atteinte	<u>n/a</u>
3.2 Intervenants des points de services et bénévoles	<u>n/a</u>
3.3 Personnel des Services à domicile, des foyers privés et des ressources intermédiaires	<u>n/a</u>
3.4 Intervenants du réseau de la santé et des services sociaux (CLSC, CH-CHSLD)	<u>n/a</u>
3.5 Autres :	<u>n/a</u>

---

---

### 4. ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

#### 4.1 Distribution du bulletin d'information *Le Réconfort*

En plus d'être acheminé aux membres de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, ce journal devrait être distribué dans les CLSC, cliniques médicales, associations d'aînés et établissements du réseau de la santé, etc.

Nombre total de journaux distribués	<u>522</u>
-------------------------------------	------------

#### 4.2 Nombre de séances d'information et/ou de conférences et présentation publique pour la population

Nombre de conférences, séances et présentation publique :	<u>30</u>
Nombre total de participants :	<u>803</u>

#### 4.3 Kiosques d'information (s'il y a lieu)

Nombre total de kiosques d'information :	<u>5</u>
--	----------

#### 4.4 Campagnes médiatiques

Nombre d'entrevues radio et télévision :	<u>10</u>
Nombre de parution d'articles journaux locaux – bulletins paroissiaux :	<u>28</u>
Autres (ex. : pétition) :	_____

#### 4.5 Autre(s) activité(s) de sensibilisation (Ex. : levée de fonds spéciale, déjeuner, etc.)

Veillez en spécifier la nature et indiquer le résultat

- *Marche de la Mémoire*

##### Rimouski/Mitis :

- *Croisière sur le CNM Évolution, organisée en collaboration avec Réno-Dépôt (175 personnes) (argent recueilli : 7800 \$). Animation et distribution de matériel d'information durant la croisière.*
- *Participation au déjeuner-bénéfice à Price en mai.*
- *Participation à la Marche de la mémoire en mai à Price.*
- *Animation d'activités éducatives École L'Estran (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année) sur la maladie d'Alzheimer et ma profession + pochettes d'information remise aux parents.*

---

---

## 5. ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT

S.V.P. courte description de vos activités

#### 5.1 Représentations auprès d'organisme affilié (Ex. : portes ouvertes, défense des droits et des intérêts des personnes atteintes, témoignages de participant

KRTB: *Tournée rurale MRC Rivière-du-Loup (kiosque d'information au public)*

##### Rimouski/Mitis :

- *Suite à l'invitation de Mme Johanne Couture (Télé-Québec Bas-Saint-Laurent), j'ai participé à la projection en avant-première du documentaire CEUX QUI SONT LÀ, suivie d'une discussion avec la productrice du film, madame Pauline Voisard de Vidéo Femmes.*
- *Suite à une invitation au forum régional Appui du Bas-Saint-Laurent « Pour une proche aidance qui nous ressemble » - Participation à un forum consacré aux proches aidants(es) des personnes âgées en perte d'autonomie au Bas-Saint-Laurent.*

---

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc. : (418) 562-7449 [sabsl@globetrotter.net](mailto:sabsl@globetrotter.net)

- *Participation au reportage Autrement vue Cogeco... La maladie d'Alzheimer.*
- *12 juillet : Animation d'activités de zoothérapie à la Maison J. Arthur Desjardins.*

#### 5.2 Partenariat et concertation (échange de services)

*KRTB : CSSS Rivière-du-Loup, Centre d'action bénévole.*

#### 5.3 Sollicitations d'appuis, réalisation d'un projet de service, subvention spéciale

*KRTB : Projet avec la Sûreté municipale de Rivière-du-Loup pour promouvoir le service de Sécu-retour dans la région.*

*Rimouski / Mitis : Création d'un local pour le répit-stimulation et soutien aux familles ou café-rencontre. Recherche de commanditaires pour meubles et matériel pour activités. Aménagement du local.*

#### 5.4 Recrutement de membres dans votre MRC

Nombre de membres :	<i>n / a</i>
---------------------	--------------

---

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc.: (418) 562-7449 [sabsl@globetrotter.net](mailto:sabsl@globetrotter.net)

## 6. BÉNÉVOLAT POUR LA CAUSE ALZHEIMER

Il est important que chacun de nous connaisse les bénévoles et leurs capacités afin de mener à bien nos activités, ceci fait en sorte que l'on garde l'intérêt de ces personnes et que l'on met à profit leur talent et leur compétence (Ex. : comme animateur, conférencier, accueil, kiosque, etc.). Aussi, il est important de connaître la somme des heures de bénévolat effectuées afin de prouver le maintien de notre organisme sans but lucratif et de faire valoir la nécessité des bénévoles pour soutenir la cause.

Voici les différents domaines d'intervention des bénévoles :

- ◆ Responsable d'un kiosque d'information (« monter » le kiosque et en assurer l'animation)
- ◆ Recrutement de membres et de bénévoles
- ◆ Soutien au travail de bureau (travail clérical, soutien technique)
- ◆ Accompagnement à domicile
- ◆ Accompagnement transport
- ◆ Activités avec une personne atteinte et /ou l'aidant(e) principal (e)
- ◆ Collaboration à l'élaboration du journal *Le Réconfort*
- ◆ Soutien logistique pour l'organisation d'activités spéciales
- ◆ Chaîne téléphonique
- ◆ Responsable de la distribution et de la collecte des cartes *In Memoriam*, sil y a lieu
- ◆ Responsable de la distribution des dépliants promotionnels, affiches et journaux (lieux de dépôts ciblés)
- ◆ Démarcheur (sollicitations)
- ◆ Participation à des conférences : témoignage, préposé à l'accueil, conférencier, animateur, etc.
- ◆ Membre du conseil d'administration

Nombre de bénévoles :	<u>65</u>
Nombre total d'heures de bénévolat :	<u>910</u>

Commentaires :

KRTB: - *Assisté à 23 réunions diverses*

- *Développé un projet avec Sûreté Municipale pour Sécu-Retour à Rivière-du-Loup (très beau projet)*

- *Développement de groupe de soutien pour proches-aidants d'ici l'automne 2011.*

Rimouski/Mitis : *Je travaille conjointement avec les intervenants sociaux du CLSC.*

---

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc.: (418) 562-7449 [sabsl@globetrotter.net](mailto:sabsl@globetrotter.net)



# *Société Alzheimer*

BAS-SAIN-T-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL  
MAISON J. ARTHUR DESJARDINS

DERNIÈRE MISE À JOUR : 1ER AVRIL 2012  
FICHIER : RAPACT-2011-12 BUREAU RÉGIONAL.DOC





---

---

## I. SERVICES D'INFORMATION ET DE SOUTIEN

### 1.1 Écoute téléphonique

- nombre d'appels téléphoniques (interventions) 96

### 1.2 Consultations au bureau / dans nos locaux

- nombre de personnes rencontrées 20

- nombre de rencontres 17

Décrire types de services donnés :

*Société Alzheimer : Accueil, écoute, information sur la maladie d'Alzheimer, remise de documentation, références.*

*Maison J. Arthur Desjardins : Informations sur le centre de jour, bracelet Sécurité, truc pour le bain.*

### 1.3 Visites à domicile

- nombre de personnes visitées 9

- nombre de rencontres 319

Décrire types de services :

*Activités de stimulation (répit pour l'aidant).*

### 1.4 Demandes particulières

- nombre total d'interventions -

### 1.5 Centre de documentation

- nombre d'envoi de documentation 34

- nombre de prêts de vidéocassettes et de livres 1

### 1.6 Nombre de visites sur le site web (s'il y a lieu)

- nombre total de visites 3 961

## 2. GROUPES D'ENTRAIDE

2.1 Groupes de soutien : groupe « fermé » constitué de 8 à 15 aidantes ou aidants se rencontrant pendant une période prédéterminée afin d'explorer diverses thématiques en lien avec la maladie d'Alzheimer, développer un réseau d'entraide et obtenir le soutien nécessaire pour faire face à la maladie.

Nombre de personnes rejointes :	<u>          -</u>
---------------------------------	--------------------

Nombre de rencontres durant l'année :	<u>          -</u>
---------------------------------------	--------------------

2.2 Cafés-rencontres : Réunions périodiques afin de permettre aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer d'échanger avec une personne-ressource et d'autres personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou d'autres déficits cognitifs.

Nombre de cafés-rencontres :	<u>          5</u>
------------------------------	--------------------

Nombre de personnes rejointes :	<u>         31</u>
---------------------------------	--------------------

\*\*\*

## 3. ACTIVITÉS DE FORMATION DANS VOTRE MRC

Clientèles rejointes par ces ateliers

	Nb participant(e)s
3.1 Aidantes, aidants, entourage de la personne atteinte	<u>          47</u>
3.2 Intervenants et bénévoles	<u>          36</u>
3.3 Personnel des Services à domicile, des foyers <i>privés</i> et des ressources intermédiaires	<u>          54</u>
3.4 Intervenants du réseau de la santé et des services sociaux (CLSC, CH-CHSLD)	<u>          -</u>
3.5 Autres : (inscrire le groupe. Ex. : policiers, retraités, etc.) ( <i>Stagiaires</i> )	<u>          -</u>

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc.: (418) 562-7449 [sabsl@globetrotter.net](mailto:sabsl@globetrotter.net)

## 4. ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

### 4.1 Distribution du bulletin d'information *Le Réconfort*

En plus d'être acheminé aux membres de la Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent, ce journal devrait être distribué dans les CLSC, cliniques médicales, associations d'aînés et établissements du réseau de la santé, etc.

Nombre total de journaux distribués	<u>1 045</u>
-------------------------------------	--------------

### 4.2 Nombre de séances d'information et/ou de conférences et présentation publique pour la population

Nombre de conférences, séances et présentation publique :	<u>4</u>
Nombre total de participants :	<u>38</u>

### 4.3 Kiosques d'information (s'il y a lieu)

Nombre total de kiosques d'information :	<u>-</u>
--	----------

### 4.4 Campagnes médiatiques

Nombre d'entrevues radio et télévision :	<u>7</u>
Nombre de parution d'articles journaux locaux – bulletins paroissiaux :	<u>31</u>
Autres (ex. : pétition) :	<u></u>

### 4.5 Autre(s) activité(s) de sensibilisation (Ex. : levée de fonds spéciale, déjeuner, etc.)

Veillez en spécifier la nature et indiquer le résultat.

- *Marche de la Mémoire (81 242 \$, 432 marcheurs dont 196 marcheurs élités).*
- *Déjeuner bénéfique conjointement avec la Fondation Paul-Pineault.*

---

---

## 5. ACTIVITÉS DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT

S.V.P. courte description de vos activités

5.1 Représentations auprès d'organisme affilié (Ex. : portes ouvertes, défense des droits et des intérêts des personnes atteintes, témoignages de participant

- *Comité contre la maltraitance faite aux aînés.*

5.2 Partenariat et concertation (échange de services)

- *CSSS Basques*
- *CSSS Rivière-du-Loup*
- *CSSS Matapédia*
- *CSSS Rimouski*
- *CSSS Témiscouata*
- *Hôpital St-Joseph Rivière-du-Loup*
- *RECEM d'Amqui*
- *Centre d'action bénévole d'Amqui*

5.3 Sollicitations d'appuis, réalisation d'un projet de service, subvention spéciale

5.4 Recrutement de membres

Nombre de membres :
---------------------

<u>72</u>
-----------

---

---

## 6. BÉNÉVOLAT POUR LA CAUSE ALZHEIMER

Il est important que chacun de nous connaisse les bénévoles et leurs capacités afin de mener à bien nos activités, ceci fait en sorte que l'on garde l'intérêt de ces personnes et que l'on met à profit leur talent et leur compétence (Ex. : comme animateur, conférencier, accueil, kiosque, etc.).

Aussi, il est important de connaître la somme des heures de bénévolat effectuées afin de prouver le maintien de notre organisme sans but lucratif et de faire valoir la nécessité des bénévoles pour soutenir la cause.

Voici les différents domaines d'intervention des bénévoles :

- ◆ Responsable d'un kiosque d'information (« monter » le kiosque et en assurer l'animation)
- ◆ Recrutement de membres et de bénévoles
- ◆ Soutien au travail de bureau (travail clérical, soutien technique)
- ◆ Accompagnement à domicile
- ◆ Accompagnement transport
- ◆ Activités avec une personne atteinte et /ou l'aidant(e) principal(e)
- ◆ Collaboration à l'élaboration du journal *Le Réconfort*
- ◆ Soutien logistique pour l'organisation d'activités spéciales
- ◆ Chaîne téléphonique
- ◆ Responsable de la distribution et de la collecte des cartes *In Memoriam*, sil y a lieu
- ◆ Responsable de la distribution des dépliants promotionnels, affiches et journaux (lieux de dépôts ciblés)
- ◆ Démarcheur (sollicitations)
- ◆ Participation à des conférences : témoignage, préposé à l'accueil, conférencier, animateur, etc.
- ◆ Membre du conseil d'administration

Nombre de bénévoles :	<u>87</u>
Nombre total d'heures de bénévolat :	<u>1 726</u>

Commentaires :

Marche de la mémoire, réunions du Conseil d'administration et de l'exécutif, monter des cartables de formation, fonctionnement général du bureau, correction du journal, financement de la Maison J. Arthur Desjardins, présidence d'honneur Marche, repas, musique, chants, cérémonies religieuses, eucharistie, préparation des envois de reçus pour la Marche.

---

SOCIÉTÉ ALZHEIMER DU BAS-SAINT-LAURENT

BUREAU RÉGIONAL : 114, avenue Saint-Jérôme, Matane (Québec) G4W 3A2

Tél. : (418) 562-2144 ou 1 877 446-2144 (sans frais) Téléc.: (418) 562-7449 [sabsl@globetrotter.net](mailto:sabsl@globetrotter.net)





## Mot de la coordonnatrice

Maison J. Arthur Desjardins

Nous voici déjà rendus à l'heure du bilan. Les mois défilent sans que nous nous en rendions vraiment compte et un jour, nous nous apercevons que nous en sommes au moment où nous devons faire un retour sur la dernière année.

Encore cette année, nous avons vécu de beaux moments avec nos résidants, qui sont comme toujours notre priorité. Cette année aussi, nous avons dû dire au revoir à certains d'entre eux, parfois de manière assez subite, mais toujours en ayant la satisfaction d'avoir mis tous nos efforts ensemble pour qu'ils aient vécu avec nous de beaux moments. Sur une note plus positive, d'autres se sont joints à nous et nous voilà repartis pour de nouvelles aventures. Présentement, la Maison compte une place de disponible.

Tous ces beaux moments ne seraient pas pareils sans la confiance, le support et l'appui des membres des familles, de nos bénévoles et de nos marraines, les dames de l'AFÉAS Saint-Rédempteur. Un gros, gros merci d'être là et surtout, nous espérons de tout cœur vous compter parmi nous encore longtemps.

Des stagiaires en travail social, en soins infirmiers ainsi que des étudiants bénévoles sont passés tour à tour durant l'année et cela nous fait toujours plaisir de les compter parmi nous. Merci aussi à Cogéco Câble, tout spécialement à Véronique Robitaille et Claude Côté qui ont fait un excellent travail pour un reportage à l'émission Autrement Vu, qui mettait en valeur la Maison J. Arthur Desjardins. Diverses formations ont été données à notre personnel qui connaît actuellement une belle stabilité.

Notre centre de jour est toujours en fonction au rythme de 4 après-midi par semaine. Une intervenante partage ses heures dans 2 fonctions différentes soit en tant qu'animatrice et intervenante.

Ceci fait le tour de notre année qui pour une fois encore a été bien remplie. Merci à tout le monde pour cette belle année que j'ai passé à la barre de cette grande aventure. Je nous en souhaite encore plusieurs belles.

Lucie St-Gelais, coordonnatrice  
Maison J. Arthur Desjardins

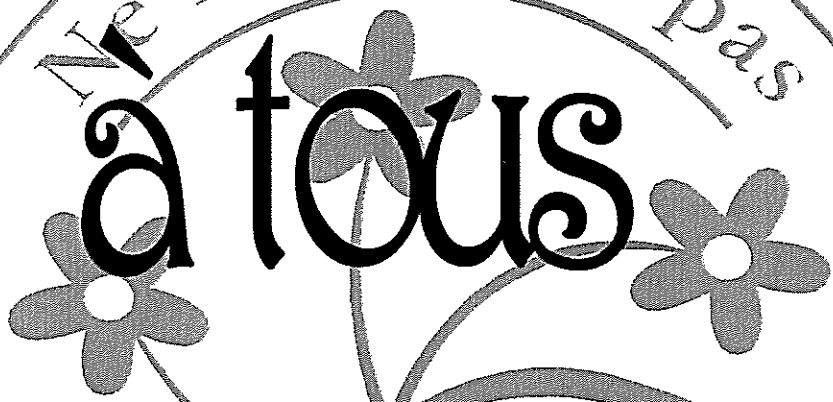
*11, avenue d'Amours, Matane (Québec) G4W 2X3  
Téléphone & télécopieur : (418) 562-2110*





Merci

Ne m'oubliez pas

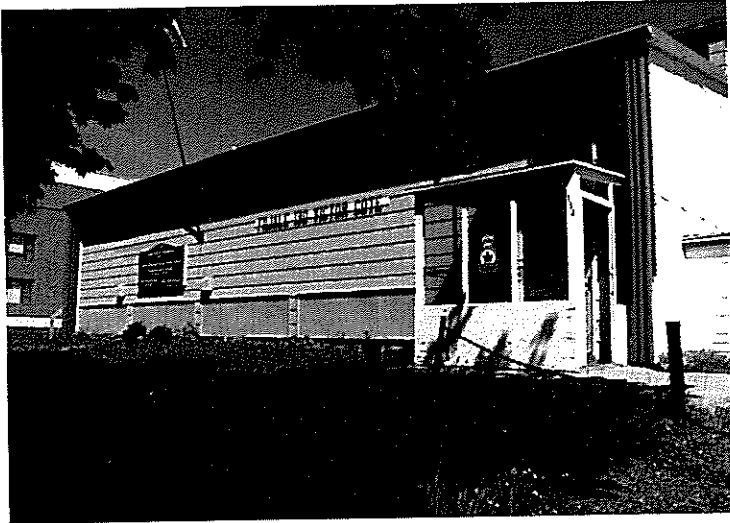


à tous

nos bénévoles



# Pour nous rejoindre...



Société Alzheimer du Bas-Saint-Laurent

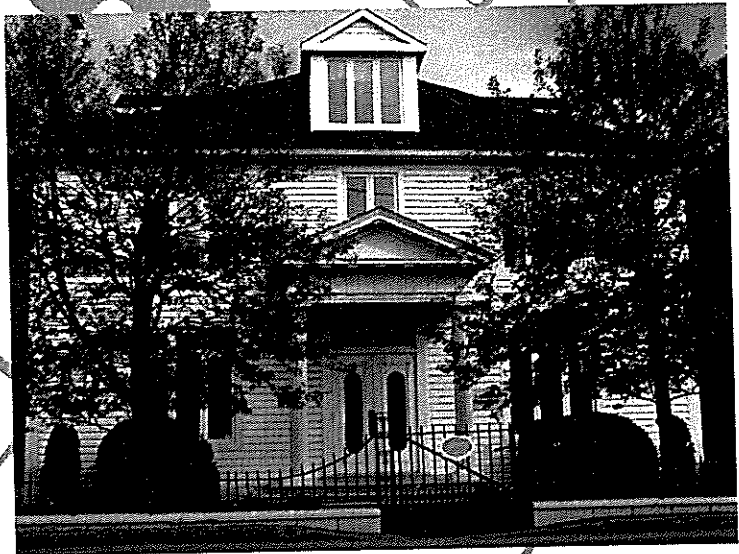
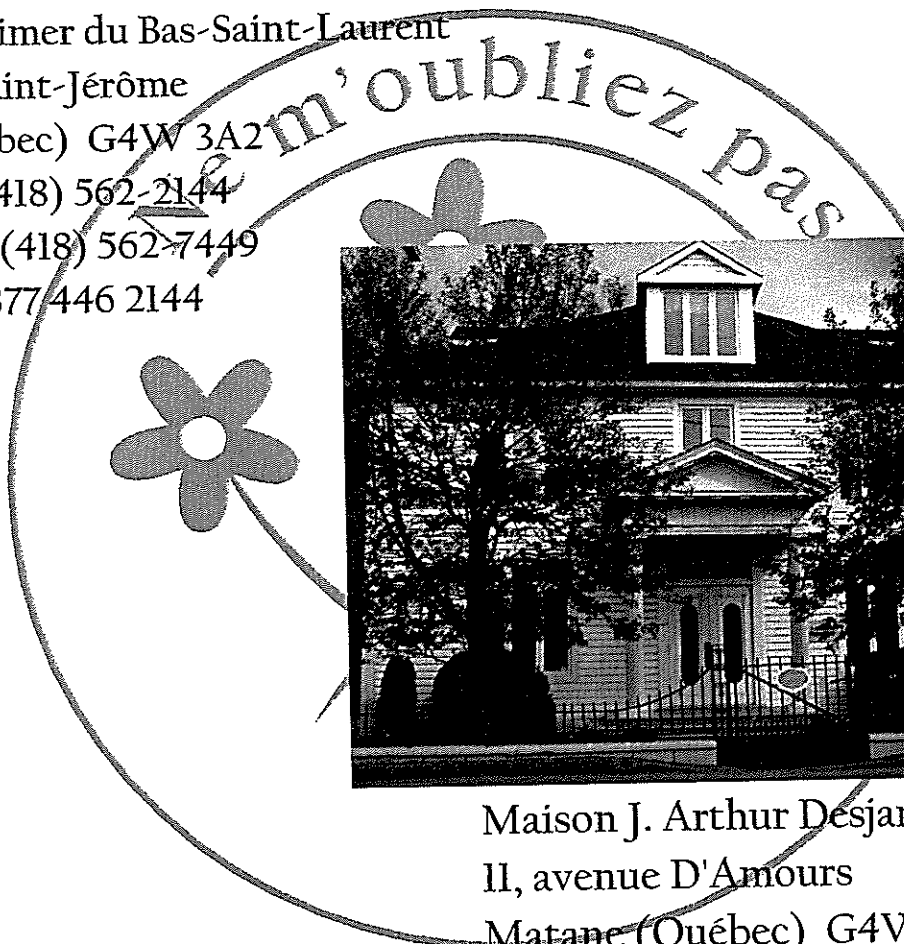
114, avenue Saint-Jérôme

Matane (Québec) G4W 3A2

Téléphone : (418) 562-2144

Télécopieur : (418) 562-7449

Sans frais : 1 877 446 2144



Maison J. Arthur Desjardins

11, avenue D'Amours

Matane (Québec) G4W 2X3

Téléphone : (418) 562-2110

Télécopieur : (418) 562-2110